

SYNDICAT FORESTIERS D'OC

Maison de l'Agriculture et de la Forêt

6, Espace Pégot

31800 SAINT GAUDENS

☎ : 05.81.57.90.49 -ou 07.85.79.48.79

N° SIRET : 43049281900015

e-mail : synd.forestiers.oc@gmail.com

<https://www.syndicatforestiersdoc.fr>

Horaires bureau : 9h-12h du lundi au jeudi



FICHE D'ADHESION et de RENSEIGNEMENTS à nous RETOURNER avec votre REGLEMENT

LE PROPRIETAIRE

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL. DOMICILE :	TEL MOBILE :
NE (E) LE :	A :
PROFESSION :	ADRESSE MAIL :

LA PROPRIETE BOISEE

Joindre à votre inscription la copie de vos matrices cadastrales

Les matrices cadastrales sont fournies gratuitement par les mairies ou le cadastre de la commune de situation des bois.
Ne pas confondre avec le plan cadastral.

COMMUNES	TOTAL SURFACE

Pour déclaration forestière, en fonction du contrat Responsabilité Civile qui couvre nos adhérents, seules les catégories cadastrales suivantes sont prises en compte :

BT	=	Bois taillis	BP	=	Bois peuplier
BS	=	Bois sous futaie	BD	=	Bois divers (Parc agrément ...)
BF	=	Bois feuillus	AG	=	Parc agrément
BR	=	Bois résineux	L	=	Landes (Friches...) ou P(prés avec arbres)

MONTANT ANNUEL DE LA COTISATION SYNDICAT FORESTIERS D'OC

(arrondir à l'euro) :

TARIF DES COTISATIONS 2024

PART FIXE PAR ADHESION	36,00 €
plus	
de 0 ha à 200 ha inclus	+ 1,30 €/ha
plus	
de 200 ha à 500 ha inclus	+ 0,80 €/ha
plus	
500 ha et plus	+ 0,63 €/ha

36,00 € + (..... ha x 1,30 €) + (..... ha x 0,80 €) + (..... ha x 0,63 €) = € (arrondir à l'euro)

A le

SIGNATURE